MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

Décision n° 18846 du 8 septembre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR : INTJ2125461S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23591 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032371S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er octobre 2021 :

Clairon	Cédric	NIGEND :	169 006

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er octobre 2021 :

Pruvost	Michaël	NIGEND :	210 728

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er octobre 2021 :

Lefebvre	Jérémy	NIGEND :	259 644
Rambert	Clément	NIGEND :	332 149

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er octobre 2021 :

Waget	Fabien	NIGEND :	323 877

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 septembre 2021.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord,
O. Courtet